

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 02/07/2026 - 3489 - 2021 B 00119 - 893 924 936 - 5C PROMOTION

- 2 JUL. 2026

N° 2050-SD 2026

①

BILAN - ACTIF

B 3489

Désignation de l'entreprise :		SAS 5C PROMOTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12					
Adresse de l'entreprise		1200 AVENUE D'ITALIE 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent *		12					
Numéro SIRET*		89392493600014		Néant		*					
				Exercice N clos le,		31/12/2025					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	<i>Certifié conforme à l'exercice Régis Fanella - Président</i>						
		Frais de développement *	CX	CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG							
		Fonds commercial (1)	AH	AI							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK							
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM							
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN				AO			
	Constructions		AP	AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS							
	Autres immobilisations corporelles		AT	AU	4 565	613					
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	AW							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	CT							
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV							
		Créances rattachées à des participations	BB	BC							
		Autres titres immobilisés	BD	BE							
		Prêts	BF	BG							
		Autres immobilisations financières *	BH	BI							
		TOTAL (II)	BJ	5 178	BK	4 565	613				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM							
		En cours de production de biens	BN	BO	204 498	204 498					
		En cours de production de services	BP	BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS							
		Marchandises	BT	BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY							
		Autres créances (3)	BZ	CA	70 441	70 441					
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE							
		Disponibilités	CF	CG	17 317	17 317					
				CH	CI						
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI								
	TOTAL (III)	CJ	292 257	CK	292 257						
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW									
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM									
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	297 435	1A	4 565	292 870					
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS 5C PROMOTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(60 855)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(3 394)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(63 149)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Instruments financiers à terme			DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 236
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	354 783
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	356 019	
Écart de conversion passif et différences d'évaluation *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				292 870	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	356 019
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 5C PROMOTION

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	biens *	FD		FE	FF
	services*	FG		FH	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK	FL
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)				FP
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 1 456
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 458
	Salaires et traitements*				FY
	Cotisations sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA 1 479
		- dotations aux dépréciations			GB
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 3 394
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG (3 394)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur dépréciations				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW (3 394)

Désignation de l'entreprise		SAS SC PROMOTION		Néant ☐		*		
				Exercice N				
Produits exceptionnels (7) (VII)				HD				
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)				HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices *				HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 394			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(3 394)			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY				
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *		HP				
		Dont - Crédit - bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)		HX				
	(6ter)	Dont - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC				
		Dont - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8				
			dont cotisations facultatives Madelin		A10			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A11			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N					
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N					
		Charges antérieures		Produits antérieurs				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5C PROMOTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000 €
Siège Social : 321 Avenue de Paris – 82 000 MONTAUBAN
RCS : 893 924 936

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 juin,
A 12 heures,
Au siège social de la Société,

Les associés de la société 5C PROMOTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est sis 321 Avenue de Paris – 82 000 MONTAUBAN immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 893 924 936 (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation régulière du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal FARELLA, en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véridique par le Président de séance permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance détiennent 1.000 actions en pleine propriété sur les 1.000 actions ayant droit de vote.

Le président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- ✓ Les copies des lettres de convocation des associés,
- ✓ La feuille de présence à l'Assemblée,
- ✓ Le rapport de gestion du Président,
- ✓ Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce,
- ✓ Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- ✓ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Puis le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés huit (8) jours au moins avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. De la compétence de l'assemblée générale ordinaire
 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général ;
 - Affectation du résultat de l'exercice ;
 - Examen et approbation des conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
2. De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :
 - Projet d'augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'une consultation périodique (article L 225-129-6 alinéa 2 du Code du Commerce) ;
 - Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités ;

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président de son rapport spécial sur les conventions de l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président ouvre le scrutin et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1 :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Approuve le montant des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal (Article 39-4 du Code Général des Impôts) que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une perte pour un montant de **3 394 euros**.

Donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 faisant apparaître une perte de 3 394 €

Origine	
Résultat de l'exercice	- 3 394 €
TOTAL	- 3 394 €
Affectation	
Au poste « Report à nouveau »	3 394 €
TOTAL	3 394 €

Prend acte de la répartition des capitaux propres de l'exercice après affectation

	Après Affectation	Avant Affectation
Capital Social	1 000	1 000
Réserve légale	100	100
Report à Nouveau	- 64 249.22	- -60 855.21
Résultat	0	- - 3 394.01
TOTAL	- 63 149.22	- 63 149.22

RESOLUTION 3

Mention des conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture :

- ✓ du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L227-10 et suivants du Code du Commerce,

Se prononce sur les conclusions dudit rapport et,

Prend acte de l'absence de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et les Associés présents.

SIGNATURE

Pascal FARELLA
Le Président de séance